

Soutenance de mémoire de Master en ScS, pilier migration et citoyenneté, de

Madame Lena John

« Kunst und Entwicklung zusammengedacht »
Am Beispiel eines Kunstzentrums in Ouagadougou, Burkina Faso

le mercredi 21 septembre 2016 à 10h00

Faubourg de l'Hôpital 106, Neuchâtel – Institut SFM

Directeur de mémoire : Gianni D'Amato
Expert : Daniel Künzler

Résumé

L'aide à la mise en œuvre de projets artistiques représente un domaine possible de coopération au développement. Or, cette approche n'est pour l'instant que peu ancrée dans la pratique et rarement étudiée au niveau théorique et empirique. Partant de ce constat, le présent travail de recherche qualitative se penche sur des projets artistiques de coopération au développement et étudie en particulier le cas d'un centre artistique à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Ce centre artistique se trouve au cœur de la coopération entre trois associations établies au Burkina Faso, en Suisse et en Allemagne. Ce travail de mémoire analyse, d'une part, l'émergence d'un monde de l'art, selon le concept développé en sociologie de l'art par Howard S. Becker « Art Worlds » (1974, 1982, 1999) ainsi que ses implications pour les relations entre les différents acteurs. D'autre part, les conceptions et les attentes des membres de ces associations concernant le rôle de l'art dans la coopération au développement sont également étudiées. Pour ce faire, des entretiens avec des membres des trois associations ont été réalisés et des observations ont été menées à Ouagadougou et en Suisse. Outre le concept de monde de l'art, des réflexions issues de la socio-anthropologie du développement, ainsi que l'approche de la notion de culture selon Janine Dahinden (2011) constituent les références théoriques principales de ce travail. L'analyse de la construction de ce monde de l'art révèle que la coopération est structurée et organisée à travers une répartition du travail ainsi que par des nœuds de communication. Il apparaît en outre que la coopération recèle une tension entre autodétermination et détermination imposée par l'extérieur, sous l'influence tant des membres de l'association suisse – par leur rôle de donateurs – que du président de l'association burkinabè. La discussion concernant le rôle de l'art dans la coopération au développement a mis en avant la double représentation de l'art, comme simple forme d'expression d'une part, mais également, d'autre part, comme instrument au service d'objectifs extra-artistiques tels que la formation et l'éducation. Par ailleurs, la conception selon laquelle l'art peut initier des processus de développement personnels et sociétaux a été mise en évidence.